

## Personnel de vente

### Service d'une personne aveugle ou malvoyante – dix astuces

Lors d'un achat, les personnes aveugles ou malvoyantes sont reconnaissantes, lorsqu'elles reçoivent ces simples gestes qui les aident.

1. Adressez-vous en face et directement aux personnes aveugles et malvoyantes, présentez-vous et proposez-leur votre soutien.
2. Ne parlez plus fort qu'en présence d'un handicap auditif en supplément; les personnes aveugles ou malvoyantes n'ont pas bonne vue, mais entendent bien.
3. Pour les personnes malvoyantes, il est important de bien pouvoir percevoir et distinguer visuellement le personnel de vente.
4. Des indications comme «là-bas» ou «ici» ne signifient rien. Des conseils comme «à gauche», «plus à droite» ou «à deux mètres devant Vous» sont précis.
5. Pour pouvoir guider, proposez de prendre votre coude et placez-vous légèrement en décalage devant la personne atteinte d'un handicap visuel.
6. Signalez activement des promotions, nouveautés ou produits particuliers.
7. Informez au sujet des prix ou des dates de péremption.
8. Décrivez le choix et les propriétés des produits: «il y a un pain blanc, un pain foncé aux graines complètes et cetera».
9. Le chien-guide d'aveugle a en principe accès partout et accompagne fidèlement une personne aveugle ou malvoyante; au cas où le chien-guide d'aveugle n'aurait pas le droit d'accompagner sa maîtresse ou son maître, par exemple pour des raisons d'hygiène, il peut l'attendre brièvement à un endroit tranquille et surveillé.
10. À la caisse, veuillez indiquer la valeur de chaque billet de banque et de la monnaie que vous rendez. Déposez d'abord la monnaie et ensuite les billets de banque dans la main de la cliente ou du client, afin que l'argent que vous rendez reste bien dans sa main.



**FSA**

Fédération suisse des  
aveugles et malvoyants

## **Vous avez besoin d'une personne aveugle ou malvoyante à des fins de formation**

En Suisse, vivent plus de 320'000 personnes avec un handicap visuel. La Fédération suisse des aveugles et malvoyants est une organisation d'entraide consacrée au handicap visuel. Depuis 1911, cette fédération soutient les personnes aveugles et malvoyantes dans leurs efforts pour mener une existence autonome et réussie dans le contexte professionnel et dans la société. La FSA remplit cet objectif grâce au conseil, à la formation et à la promotion de technologies innovantes, sans oublier le travail d'information et de sensibilisation. Nos 16 sections se tiennent également à votre disposition pour une formation; contactez-nous. Vous trouvez les coordonnées de la section concernée sous [www.sbv-fsa.ch/fr/sections](http://www.sbv-fsa.ch/fr/sections).